

La **Fiducie**  
du **patrimoine**  
**culturel** des  
**Augustines**



# Rapport Annuel

## 2019

Conseil des fiduciaires  
Mission et activités

# Fiducie du Patrimoine culturel des Augustines

## Rapport Annuel 2019

### Table des matières

1	
Mot du président.....	3
1. Mission de la Fiducie.....	4
2. Gouvernance.....	5
2.1 Nouveaux fiduciaires.....	5
2.2 Nouvelle direction générale.....	5
3. Comités de travail des fiduciaires.....	6
3.1 Finance et Placements.....	6
3.2 Immobilisation et Patrimoine.....	6
3.3 Stratégie et Gouvernance.....	7
4. Les Actions en 2019.....	7

## Mot du président

Le rapport annuel de la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines présente les activités de l'année 2019 et fait état du travail qui a été accompli par la direction et les Fiduciaires. De plus, c'est une année qui aura été marquée par un changement important, soit le remplacement de M. Denis Robitaille au poste de directeur général. Je profite de l'occasion pour remercier Denis pour son excellent travail non seulement comme directeur général mais comme responsable de la mise sur pied du projet de la Fiducie. Denis a été très impliqué depuis 2005 et il a été un collaborateur hors pair au cours de son séjour parmi nous. Il a été remplacé en juillet dernier par Mme Nathalie Roy qui a su s'adapter rapidement et prendre en main les affaires de la Fiducie. Je tiens à la remercier pour son dévouement et sa collaboration auprès des Fiduciaires.

Le poste de directeur général est très important pour assurer la continuité des opérations de la Fiducie et je voudrais remercier les membres du comité stratégie et gouvernance pour l'excellent travail qu'ils ont accompli dans le processus de sélection.

En vertu de nos statuts, les mandats des Fiduciaires sont à durée fixe et cette année nous avons dû remplacer trois Fiduciaires soient Sr Lise Tanguay et MM Michel Gervais et Michel Verreault. Je profite de l'occasion pour les remercier pour les excellents services, leur connaissance et leur expertise qui ont bien servi les intérêts de la Fiducie au cours de toutes ces années.

Ils ont été remplacés par Mme Véronique Vanbergen et Mme Anne-Marie Gaudet ainsi que par M. Michel Fontaine à compter du 30 juin dernier. Déjà nous apprécions leur dévouement et leurs compétences et je les en remercie.

Au cours des dernières années, nous avons organisé la gouvernance du conseil des Fiduciaires en trois comités soit : Stratégie et Gouvernance, Finance et Placements et Immobilisation et Patrimoine.

Ces trois comités ont été très sollicités au cours de la dernière année et je les remercie chaleureusement pour la constance de leur travail et leur dévouement dans l'atteinte des objectifs de la Fiducie des Augustines. Sans l'engagement de tous les Fiduciaires qui siègent avec moi au Conseil, nous ne pourrions trouver ensemble les réponses à l'important défi que représente la responsabilité confiée par les Augustines.

Enfin, je tiens à remercier les Augustines pour leur confiance envers le conseil des Fiduciaires et qui ne cessent de nous apporter leur soutien et de nous manifester leur amitié.

Gilles Gingras, président

## 1. Mission de la Fiducie

Créée par la Fédération des Augustines, la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines est une fiducie d'utilité sociale reconnue comme organisme de bienfaisance. Elle a pour mission d'assurer, pour toute la population et pour les générations à venir, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine et de la mémoire des Augustines du Québec. La Fiducie est propriétaire du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec, qui est à l'origine du premier hôpital en Amérique, au nord du Mexique (1639), classé Lieu historique national du Canada et Site patrimonial en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec. La Fiducie s'est aussi vu confier par les Augustines du Québec les collections et les archives de leurs 12 monastères-hôpitaux. Elle a procédé à la réhabilitation du monastère en vue d'y créer le lieu dédié à leur mémoire connu sous le nom de Le Monastère des Augustines. Les opérations sont aujourd'hui confiées à un OBNL créé à cette fin.

La Fiducie du patrimoine culturel des Augustines est la gardienne des intentions confiées par les Augustines telles que décrites dans l'acte qui la constitue :

- *Sauvegarde du patrimoine culturel des Augustines*
- *Financement des activités de mise en valeur du patrimoine culturel ceux qui accompagnent des malades*
- *Soutien et répit aux personnes soignantes, aux proches aidants et à*
- *Financement pérenne des activités du Centre Catherine-de-Saint-Augustin*

### **FIDUCIAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2019**

M. Gilles Gingras, président du Conseil, comptable professionnel agréé  
Mme Julie Lemieux, vice-présidente du Conseil, PDG Opération Enfant- Soleil  
Mme Véronique Vanbergen, trésorière, DG Fédération des Monastères  
S. Sylvie Morin A.M.J., secrétaire du Conseil, économiste générale, Fédération des Monastères  
M. David Blair, avocat et associé, McCarthy Tétrault  
Mme France Rodrigue, vice-présidente Immobilier et approvisionnement stratégique, SSQ Assurances  
M. André Fortin, consultant  
M. Michel Fontaine, sous- ministre au MSSS retraité  
Mme Anne-Marie Gaudet, DG service de l'inspection environnementale, gouvernement du Canada

## 2. Gouvernance

### 2.1 Nouveaux fiduciaires

Conformément à son acte constitutif, la Fiducie a remplacé en 2019 trois fiduciaires arrivés au terme de leur mandat. Sœur Lise Tanguay siégeait au Conseil depuis 2009 au conseil des fiduciaires, tout d'abord nommée par le Centre Catherine et ensuite, au nom de la constituante à la fin du mandat de S. Hélène Marquis. M. Michel Verreault et M. Michel Gervais quant à eux avaient complété un mandat de trois ans et un mandat plus court de deux ans, afin de permettre l'étalement des fins de mandat.

Sous la responsabilité du comité Stratégie et Gouvernance, la Fiducie a procédé à la nomination des nouveaux fiduciaires pressentis. Mme Véronique Vanbergen, nommée à titre de représentante de la constituante agira au sein du comité de Finance et Placements; M. Michel Fontaine recommandé par les Augustines prendra part au comité de Stratégie et Gouvernance et Mme Anne- Marie Gaudet, nommée à titre de représentante du CA du Monastère siégera au comité Immobilisation et Patrimoine. Leur expérience professionnelle viendra enrichir et alimenter le bon déroulement de ces comités.

Le Conseil des fiduciaires tient à remercier chaleureusement les fiduciaires sortant. Ils furent tous les trois des acteurs importants des premières années de la Fiducie. Ils ont assuré une gestion serrée et efficace pendant la période intensive de la réhabilitation du monastère de l'Hôtel-Dieu et la mise en place du lieu de mémoire souhaité par les Augustines.

### 2.2 Nouvelle direction générale

Après trois années à la barre de la direction générale, et plusieurs années en tant que chargé de projet, M. Denis Robitaille a quitté ses fonctions à la fin juin, laissant à sa relève et à la Fiducie plusieurs outils et de magnifiques écrits, afin de mener à bien leurs tâches. Denis a su porter la voix des Augustines et concilier toutes les parties prenantes dans un souci de toujours bien faire, dans le meilleur intérêt de tous. La Fiducie est extrêmement respectueuse et reconnaissante à son endroit.

Après un appel public de candidatures, le comité de sélection, sous l'autorité du comité de Stratégie et Gouvernance s'est adjoint les services de M. Alain Parrot, recruteur, qui a assuré un accompagnement dans le processus de sélection des candidats. Au terme de l'exercice, sous la recommandation du comité, la Fiducie a retenu les services de Mme Nathalie Roy. Cette dernière est entrée en poste le 2 juillet 2019. Avant son arrivée à la

Fiducie, Mme Roy a été entrepreneure pendant près de 25 ans et a travaillé ensuite au sein du parti politique d'Équipe Labeaume en tant que directrice générale.

### **3. Comités de travail des fiduciaires**

#### **3.1 Finance et Placements**

En 2019, le comité Finance et Placements était formé par : M. André Fortin, président du comité, Sœur Sylvie Morin, A.M.J. et Mme Véronique Vanbergen.

L'année 2019 aura été l'amorce d'une grande réflexion sur le moyen de constituer un fonds de dotation pour les opérations de la Fiducie. Les membres du comité se sont penchés sur les risques auxquels la Fiducie est exposée et le risque associé à l'opération du Monastère. Le capital requis pour constituer ce fonds a fait l'objet de divers scénarios et celui retenu sera recommandé aux Fiduciaires et aux Augustines en 2020.

Un deuxième fonds de dotation, pour le maintien des actifs a aussi été étudié dans le but de créer un échange avec les Augustines sur la meilleure manière de disposer des fonds pour les travaux annuels dans les années à venir.

En lien avec la création d'une action philanthropique plus affirmée et soutenue par la Fiducie, le comité s'est penché sur les différentes missions contenues dans les intentions des Augustines afin de détailler différents fonds supplémentaires qui pourraient être créés et dédiés à la mission sociale. L'usage de ces fonds, les modalités d'usage et leur gestion doivent être déterminés en amont de cette action philanthropique, même si la Fiducie n'est pas prête à passer à l'action. Tout de même, le comité sous la présidence d'André Fortin préfère en prendre le leadership dès maintenant, afin de pouvoir disposer de dons éventuels, en cohérence avec certaines aspirations des donateurs dans le futur.

#### **3.2 Immobilisation et Patrimoine**

En 2019, le comité Immobilisation et Patrimoine était formé par : Mme France Rodrigue, présidente du comité et Mme Anne- Marie Gaudet.

Le maintien de l'actif est un des piliers de la préservation du patrimoine des Augustines. 2019 accueillait des fiduciaires et une directrice générale qui en étaient à leurs premières armes à ce comité. Afin de réduire les demandes de budget pour le maintien de l'actif et avoir un portrait plus juste de l'état des lieux, le comité s'est entendu pour faire l'examen des travaux passés afin de s'assurer que le maintien est à jour et en collaboration avec le service technique, d'autres scénarios budgétaires ont été envisagés. La recommandation du budget 2020 a été repoussée après les fêtes, afin d'avoir tous les éléments en main.

Le budget pour l'année 2019 était de près de 760 000\$. Les travaux approuvés en 2018 pour la hotte de la cuisine et la chaudière à condensation ont été entrepris et ils étaient complétés à 90% à la fin 2019. Au terme de ce projet, la Fiducie a reçu une confirmation d'une aide financière de 48 000\$ pour ces travaux dans le cadre du programme ÉcoPerformance, volet Implantation, de Transition énergétique Québec (TEQ).

### 3.3 Stratégie et Gouvernance

En 2019, le comité Stratégie et gouvernance était formé par : M. David Blair, président du comité, Mme Julie Lemieux et M. Michel Fontaine.

#### Plan stratégique

Avec l'arrivée de la nouvelle directrice générale, le comité a entrepris la révision du plan stratégique de la Fiducie afin de le maintenir à jour et de revalider ses orientations. De ce plan a découlé la création du plan stratégique de la direction générale dans un horizon un peu plus court, soit 2019-2022.

#### Avenir de l'Hôtel-Dieu de Québec

La Fiducie a participé avec le Monastère, à la poursuite des échanges sur la reconversion de l'Hôtel-Dieu de Québec. Les responsables du CIUSSS proposent un centre de soins multidisciplinaires où seront combinés des soins à la population, du répit pour les malades ou les aidants, de la formation sur la santé et un centre de recherche, entre autres. Avec l'aide de M. Michel Fontaine, une offre de service du Monastère axé sur sa vision et sa participation à ce projet a été rédigée à l'intention du Ministère de la Santé et du CIUSSS. À la fin 2019, une visite était attendue pour 2020 de la part de la Ministre de la Santé et des Services Sociaux et de la Ministre responsable des Aînés et des Proches-Aidants.

## 4. Les Actions en 2019

- Vidéo sur les intentions des Augustines :  
Production d'un document vidéo permettant la transmission des intentions des Augustines, en regard de leur lieu de mémoire. Ce document sera fort utile pour lors de l'arrivée de nouveaux fiduciaires, pour les administrateurs du Monastère et les employés. Il permettra aux générations qui suivront de capter l'essence du message des Augustines.
- Gestion documentaire :  
La Fiducie et le Monastère ont accumulé quantité impressionnante de documents au fil des ans. Dans le but d'assurer la préservation de ces documents qui

témoignent de la poursuite de l'œuvre des Augustines, d'éliminer une somme de documents inutiles et des doublons et de constituer un plan de classement plus adéquat, un travail de gestion documentaire a été entrepris. Il se poursuivra en continu selon les besoins.

- Mission en France : voir rapport de mission en annexe
- Accueil des délégués de la Fédération des municipalités du Canada
- Dépôt de la candidature des archives des Augustines, au Registre de la mémoire du monde du Canada, à la commission canadienne de l'UNESCO.
- Arrivée en poste et intégration de la nouvelle directrice générale
- Participation au colloque de l'ATTIR et au forum du Conseil du Patrimoine religieux du Québec
- Accueil d'un groupe de travail sur l'économie sociale de Bordeaux et présentation du projet de la Fiducie et du Monastère et visite du Monastère.
- Projet philanthropique de la Fiducie :  
L'année 2019 marque le début d'une démarche philanthropique pour la mission sociale des Augustines, qui mènera à une campagne de levée de fonds. Avec l'aide de Mme Annie Talbot, consultante, un plan d'action sera mis en place pour un déploiement à l'automne 2020.
- Avancement et finalisation de la politique de gestion des archives et collections du Monastère des Augustines, lieu de mémoire habité.

Rédaction :  
Nathalie Roy  
[nroy@augustines.ca](mailto:nroy@augustines.ca)  
avril 2020